



Appel de la Commission Exécutive de la FERC CGT - 16 juin 2017

A l'issue de cette longue période électorale, Emmanuel Macron accède à la présidence de la République et obtient la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Avec son gouvernement, il est aujourd'hui en capacité de mettre en œuvre rapidement son programme. Ce programme nous en connaissons l'orientation, elle est confirmée par les « fuites » dans la presse des textes préparatoires aux ordonnances. Derrière le pragmatisme et la simplification se profile la casse des repères et garanties collectives des salarié.es. Car simplifier les règles, cela signifie augmenter la maîtrise des patrons et de leurs actionnaires sur l'emploi, le temps de travail, le contrat de travail, la représentation des salarié.es. Pour les retraité.es, c'est l'augmentation de la CSG et une nouvelle baisse du pouvoir d'achat. Pour la Fonction publique, c'est 120.000 suppressions de postes et donc moins de services publics. Dans nos champs, l'autonomie des établissements mise en place dans l'enseignement supérieur et les établissements privés sous-contrat va s'amplifier. L'autonomie c'est aussi le creux du nouveau ministre de l'éducation, avec pour conséquence l'implication des inégalités scolaires. Pour les fonctionnaires, c'est l'inversion de la hiérarchie des normes qui délègue de plus en plus la gestion, l'évaluation, les primes, l'affectation des personnels vers les chefs de service et d'établissements. C'est la logique de la primauté des accords d'entreprise sur les conventions nationales au cœur du programme de casse du code du travail.

La CGT porte un autre projet de société, une autre organisation du travail, par la baisse du temps de travail, la hausse des salaires et la limitation de leurs écarts, le droit à la retraite par répartition à 60 ans, une sécurité et une protection sociales élargies, un développement des services publics. Elle ne se résout pas à un monde étroit lequel la réussite de quelques-uns es justifie la galère de tous les autres! Il est urgent de porter les aspirations des salarié.es, des privé.es d'emploi et précaires, des jeune.s, des retraité.es à un monde meilleur, à une plus juste répartition des richesses.

Les « réunions de concertation » mises en place par le gouvernement ne permettent pas de porter les propositions des salarié.es, elles ont surtout pour objectif de montrer que les organisations syndicales sont « consultées ». Comment en 4 heures de discussion bilatérale pourrait-on faire modifier en profondeur la logique des projets gouvernementaux? Pour bloquer les mesures qui se préparent et qui vont mettre à mal nos droits et nos garanties collectives, nous devons les combattre par nos mobilisations.

Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture // 01-85-83-76-12 // ferc@cgt.fr

Appel de la Commission Exécutive de la FERC CGT - 16 juin 2017

lundi 19 juin 2017, par [Bariaud](#)



Appel de la Commission Exécutive de la FERC CGT - 16 juin 2017

A l'issue de cette longue période électorale, Emmanuel Macron accède à la présidence de la République et obtient la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Avec son gouvernement, il est aujourd'hui en capacité de mettre en œuvre rapidement son programme. Ce programme nous en connaissons l'orientation, elle est confirmée par les « fuites » dans la presse des textes préparatoires aux ordonnances. Derrière le pragmatisme et la simplification se profile la casse des repères et garanties collectives des salarié.es. Car simplifier les règles, cela signifie augmenter la maîtrise des patrons et de leurs actionnaires sur l'emploi, le temps de travail, le contrat de travail, la représentation des salarié.es. Pour les retraité.es, c'est l'augmentation de la CSG et une nouvelle baisse du pouvoir d'achat. Pour la Fonction publique, c'est 120.000 suppressions de postes et donc moins de services publics. Dans nos champs, l'autonomie des établissements mise en place dans l'enseignement supérieur et les établissements privés sous-contrat va s'amplifier. L'autonomie c'est aussi le creux du nouveau ministre de l'éducation, avec pour conséquence l'implication des inégalités scolaires. Pour les fonctionnaires, c'est l'inversion de la hiérarchie des normes qui délègue de plus en plus la gestion, l'évaluation, les primes, l'affectation des personnels vers les chefs de service et d'établissements. C'est la logique de la primauté des accords d'entreprise sur les conventions nationales au cœur du programme de casse du code du travail.

La CGT porte un autre projet de société, une autre organisation du travail, par la baisse du temps de travail, la hausse des salaires et la limitation de leurs écarts, le droit à la retraite par répartition à 60 ans, une sécurité et une protection sociales élargies, un développement des services publics. Elle ne se résout pas à un monde étroit lequel la réussite de quelques-uns es justifie la galère de tous les autres! Il est urgent de porter les aspirations des salarié.es, des privé.es d'emploi et précaires, des jeune.s, des retraité.es à un monde meilleur, à une plus juste répartition des richesses.

Les « réunions de concertation » mises en place par le gouvernement ne permettent pas de porter les propositions des salarié.es, elles ont surtout pour objectif de montrer que les organisations syndicales sont « consultées ». Comment en 4 heures de discussion bilatérale pourrait-on faire modifier en profondeur la logique des projets gouvernementaux? Pour bloquer les mesures qui se préparent et qui vont mettre à mal nos droits et nos garanties collectives, nous devons les combattre par nos mobilisations.

Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture // 01-85-83-76-12 // ferc@cgt.fr

A l'issue de cette longue période électorale, Emmanuel Macron accède à la présidence de la République et obtient la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Avec son gouvernement, il est aujourd'hui en capacité de mettre en œuvre rapidement son programme. Ce programme nous en connaissons l'orientation, elle est confirmée par les « fuites » dans la presse des textes préparatoires aux ordonnances. Derrière le pragmatisme et la simplification se profile la casse des repères et garanties collectives des salarié.es. Car simplifier les règles, cela signifie augmenter la maîtrise des patrons et de leurs actionnaires sur l'emploi, le temps de travail, le contrat de travail, la représentation des salarié.es. Pour les retraité.es, c'est l'augmentation de la CSG et une nouvelle baisse du pouvoir d'achat. Pour la Fonction publique, c'est 120.000 suppressions de postes et donc moins de

services publics. Dans nos champs, l'autonomie des établissements mise en place dans l'enseignement supérieur et les établissements privés sous-contrat va s'amplifier. L'autonomie c'est aussi le credo du nouveau ministre de l'éducation, avec pour conséquence l'amplification des inégalités scolaires. Pour les fonctionnaires, c'est l'inversion de la hiérarchie des normes qui délègue de plus en plus la gestion, l'évaluation, les primes, l'affectation des personnels vers les chef.fes de service et d'établissements. C'est la logique de la primauté des accords d'entreprise sur les conventions nationales au cœur du programme de casse du code du travail.

La CGT porte un autre projet de société, une autre organisation du travail, par la baisse du temps de travail, la hausse des salaires et la limitation de leurs écarts, le droit à la retraite par répartition à 60 ans, une sécurité et une protection sociales étendues, un développement des services publics. Elle ne se résout pas à un monde dans lequel la réussite de quelques-un.es justifie la galère de tous les autres ! Il est urgent de porter les aspirations des salarié.es, des privé.es d'emploi et précaires, des jeunes, des retraité.es à un monde meilleur, à une plus juste répartition des richesses.

Les « réunions de concertation » mises en place par le gouvernement ne permettent pas de porter les propositions des salarié.es, elles ont surtout pour objectif de montrer que les organisations syndicales sont « consultées »... Comment en 6 heures de discussion bilatérale pourrait-on faire modifier en profondeur la logique des projets gouvernementaux ?! Pour bloquer les mesures qui se préparent et qui vont mettre à mal nos droits et nos garanties collectives, nous devons les combattre par nos mobilisations.

La FERC CGT décide donc de mener campagne dans les lieux de travail et avec les structures interprofessionnelles de la CGT pour informer les salarié.es, les retraité.es, les précaires des conséquences des mesures à venir sur leur conditions de vie et de travail ; de débattre le plus largement possible avec toutes et tous des revendications pour les améliorer.

La FERC CGT appelle à participer à toutes les actions organisées en territoire en juin et cet été et en particulier aux initiatives du 27 juin dont le rassemblement à proximité de l'Assemblée nationale (un préavis de grève sera déposé).

La FERC CGT se prononce pour la construction d'une mobilisation, à la hauteur des attaques, dans l'unité la plus large possible et la préparation d'une première journée de grève et de mobilisation interprofessionnelle dès la première quinzaine de septembre.

La CGT doit être, comme elle l'a été lors de la lutte contre la « loi Travail », déterminée et unitaire. Elle doit œuvrer au rassemblement de toutes les forces prêtes à s'engager pour faire entendre la voix majoritaire de toutes celles et tous ceux qui n'ont pas voté pour le programme de Macron, qui se sont abstenus, qui n'ont pas le droit de voter mais qui créent, ont créé ou créeront demain les richesses de ce pays.

Montreuil, le 16 juin 2017